

# Reprise des ateliers et de l'étude

**Du 9 janvier au 31 mars**

Inscriptions à remettre dans la boîte aux lettres de l'AP  
(située à côté du bureau de la direction)

Avant le vendredi 23 décembre 2016 **avec le paiement.**

**Les inscriptions sans paiement ne sont pas valables.**

1. Le paiement et l'inscription sont à remettre **ENSEMBLE** sous enveloppe avec **NOM, PRÉNOM, CLASSE** dans la boîte aux lettres via le journal de classe ou la farde d'avis pour le vendredi 23 décembre 2016
2. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de téléphone sur l'inscription. Cela nous permettra de vous joindre lors de changements ou de l'absence d'un animateur.
3. **Nous ne tenons plus compte des inscriptions sans paiement.**
4. Plus de confirmation écrite. Le paiement direct valide l'inscription.
5. Si un atelier est supprimé ou complet, vous serez avertis par téléphone durant les vacances.
6. Il n'y a pas de remboursement en cas de maladie de l'enfant, de congé ou d'absence d'un animateur.
7. Lorsqu'un atelier est annulé, votre enfant peut aller à la garderie **GRATUITEMENT.**

**\*À vos Agendas, la date de notre souper est le 11 mars 2017 sur le thème du CINÉMA.**

**\*Tous les membres de L'AP vous souhaitent d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.**

Pour tous renseignements concernant :

\*les ateliers : Sabine Mercier 0475/37.45.22

\*l'AP en général : Valérie Thaens 0479/97.54.26